



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

Présenté le 21 décembre 2021

TABLES DES MATIÈRES

BUDGET 2022	4
PRÉAMBULE	4
1- ADMINISTRATION GÉNÉRALE	6
1.1- LE PROFIL FINANCIER ET LA SITUATION FINANCIÈRE 2021	6
1.2- QUOTES-PARTS DE LA MRC DE D'AUTRAY	6
1.3- RÉMUNÉRATION	7
1.3.1- <i>Élus</i>	7
1.3.2- <i>Employés</i>	7
1.4- LE CONSEIL MUNICIPAL.....	7
1.4.1- <i>Congrès de la FQM et frais de déplacement</i>	7
1.4.2- <i>Formations des élus</i>	7
1.5- DONS ET SUBVENTIONS	8
1.6- INFORMATIQUE	8
1.7- ADHÉSION ET CONGRÈS ADMQ	8
1.8- SERVICES JURIDIQUES.....	9
1.9- ASSURANCES.....	9
2- SÉCURITÉ PUBLIQUE	9
2.1- SÛRETÉ DU QUÉBEC	9
2.2- SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE	10
3- TRANSPORT ROUTIER	10
3.1- TRANSPORT EN COMMUN ADAPTÉ.....	10
3.2- MACHINERIE ET OUTILLAGE.....	10
3.3- LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES CHEMINS À CONTRAT	10
3.4- DÉNEIGEMENT ET ABRASIF	11
3.5- SIGNALISATION ROUTIÈRE	11
3.6- ENTRETIEN DES STATIONS DE POMPAGE.....	12
3.7- FORMATION POUR LE PERSONNEL DE LA VOIRIE	12
3.8- LUMIÈRES DE RUE	12
3.8.1- <i>Nouvel éclairage</i>	12
3.8.2- <i>Entretien du réseau</i>	12
4- HYGIÈNE DU MILIEU	13
4.1- L'EAU POTABLE.....	13
4.2- LES EAUX USÉES.....	13
4.2.1- <i>Assainissement</i>	13
4.2.2- <i>Réseau d'égouts</i>	14
4.3- GESTION DES DÉCHETS	14
4.3.1- <i>Matières résiduelles</i>	14
4.3.2- <i>Matières recyclables</i>	14
4.3.3- <i>Matières organiques</i>	15
4.3.4- <i>Transport et traitement pour les feuilles</i>	15
4.3.5- <i>Vidange et le mesurage des boues des fosses</i>	15
4.3.6- <i>Mise aux normes des installations septiques</i>	16
5- URBANISME	16

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

5.1- PROJET	16
6- LOISIR ET CULTURE.....	16
6.1- ORGANISATION DES LOISIRS ST-IGNACE	16
6.2- BIBLIOTHÈQUE	16
6.3- CAMP DE JOUR	17
6.6- FRAIS NON-RÉSIDENTS POUR ACTIVITÉS SPORTIVES	17
7- FRAIS DE FINANCEMENT	18
7.1- INTÉRÊTS ET FRAIS DE BANQUE.....	18
7.2- REMBOURSEMENT DETTE À LONG TERME	18
8- IMMOBILISATIONS ET PROJETS 2021	19
8.1- TRAVAUX DE PONCEAUX.....	19
8.2- BANDES RIVERAINES	19
8.3- INONDATIONS	19
8.4- IMMOBILISATION EAU & ÉGOUT.....	19
8.5- CENTRE MULTIFONCTIONNEL.....	20
8.6- PROLONGEMENT AQUEDUC RUE DE L'ÉGLISE	20
8.7- REHAUSSEMENT ST-ISIDORE	20
8.8- CONTENEUR GARAGE.....	20
8.9- FOSSÉ ST-LUC	20
8.10- TERRAIN PICKELBALL.....	20
8.11- SCÈNE MOBILE.....	21
8.12- RÉFECTION ET DRAINAGE CASAUBON	21
8.13- RÉFECTION RANG ST-FRANCOIS	21
8.14- FONDS DE RÉSERVE VÉHICULE	21
8.15- RÉFECTION DU RANG ST-PIERRE.....	22
9- PROJET TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI)	22
10- LE TAUX DE TAXES ET TARIFICATIONS FIXES POUR L'ANNÉE 2022.....	23

Budget 2022

Préambule

Nous avons déposé les états comparatifs en date du 31 août 2021 le 5 octobre 2021 avec la résolution portant le numéro 2021-272. Ils démontraient que la municipalité prévoyait terminer l'année avec un déficit de 55 000\$, amenant le surplus accumulé à 267 588\$.

Au niveau de la taxation, il y aura une augmentation globale du taux de taxation de 6,72% à l'exception du poste budgétaire des fosses septiques qui est demeuré le même que l'an passé et la diminution de 31% au niveau des eaux usées.

Le projet du centre communautaire est toujours actif et subventionné par le programme RECIM à 60%. Il y aura une rencontre citoyenne dimanche, le 23 janvier 2022 à 14h00 à l'église de Saint-Ignace-de-Loyola afin de vous expliquer l'évolution du dossier. Cette rencontre sera en présentiel si les normes sanitaires le permettent. Il sera question de vous présenter les plans du nouveau centre communautaire, l'estimation des coûts à jour, le financement et les échéanciers à venir. Une vidéo explicative sera disponible sur notre site internet après la rencontre si certaines personnes ne peuvent pas se présenter ou si les rassemblements sont interdits.

De plus, la Municipalité a eu la confirmation par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) d'une aide financière au montant de 119 589\$ provenant du PRABAM (*Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux*). Ce montant doit servir pour l'amélioration de nos infrastructures existantes ou pour notre projet de construction du centre communautaire.

À la voirie, la Municipalité a eu la confirmation par le Ministère des Transports d'une aide financière provenant du RIRL (*redressement des infrastructures rurales Lanaudière*) au montant maximum de 1 139 621\$ pour effectuer des travaux de redressements routiers pour le rang St-Pierre sur une distance de 3,7 kilomètres.

Il y aura des travaux de réfection d'asphaltage d'environ 50 mètres sur une partie du rang St-François et de 210 mètres sur la rue Casaubon. Ces travaux seront complètement financés par le programme de financement TECQ 2019-2023.

Suite au rapport MBO-21-0027 soumis par la firme Nordikeau en octobre 2021 nous mentionnant que la quantité de boues se trouvant dans les bassins 1 et 2 est supérieure à la norme du ROMAEU (*Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées*) de 16.3% pour le bassin 1 et de 5.2% pour le bassin 2. Nous sommes dans l'obligation de vidanger les étangs aérés 1 et 2 afin de respecter la réglementation et les normes gouvernementales. Le contrat devrait être octroyé en février prochain afin que les travaux puissent se réaliser au cours de l'été 2022. Ces travaux seront taxés en 2023 à tous les propriétaires étant desservis par le service du réseau sanitaire.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

Les quotes-parts de la MRC de D'Autray seront plus élevées de 30 877\$ pour 2022. Essentiellement, l'augmentation est pour le service de sécurité incendie et les divers services inclus dans la quote-part totale RFU (richesse foncière uniformisée) partie 1.

Au niveau des ressources humaines et des employés de voirie, les budgets de formations seront maintenus. La sélection des formations s'effectuera en cours d'année selon les besoins de chacun.

Lors du prochain congrès de la FQM, le conseil municipal désire inscrire uniquement le maire et un élu, car l'an passé tous les membres du conseil ont participé au congrès, puisque la FQM a souligné les 25 années en politique municipale de M. Daniel Valois, conseiller du district #4.

1- Administration générale

1.1- Le profil financier et la situation financière 2021

On remarque que les indices de la situation financière de notre municipalité à partir des données de 2021 et utilisés par le MAMH sont en dessous des indices des municipalités de 2 000 à 9 999 de population, sauf en ce qui concerne le coût des acquisitions d'immobilisation. Cette augmentation est tributaire aux travaux d'infrastructure de la rue Dubé et Église qui ont été faits en 2020, mais compilés en 2021 pour le profil financier.

De plus, la population est passée de 2 054 habitants en 2020 à 2 101 habitants en 2021.

Profil financier de Saint-Ignace-de-Loyola 2021 selon le Ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire

Sommaire	St-Ignace-de-Loyola	Semblables	MRC	Région
Excédent fonct. accumulé/ Revenus de fonctionnement	12.31%	31.82%	33.82%	20.86%
Dépenses/par 100\$ rôle d'évaluation uniformisée	1.18\$	1.42\$	1.27\$	1.49\$
Dette/ par 100\$ rôle d'évaluation uniformisée	0.76\$	1.81\$	1.16\$	2.38\$
Endettement par unité d'évaluation	1 203\$	3 870\$	2 150\$	5 719\$
Endettement par logement	1 490\$	4 332\$	2 571\$	5 937\$
Service de la dette/charges nette sans amortissement + remboursement dette	3.23%	17.31%	16.63%	21.18%
Taux global de taxation	0.9066\$	1.0295\$	1.0119\$	1.0692\$
Charge fiscale moyenne des logements	1 608\$	2 002\$	1 712\$	2 276\$
Acquisition d'immobilisations/coût des immobilisations	14.96%	5.36%	7.26%	4.52%
Évaluation moyenne uniformisée des résidences d'un logement (2021)	175 730\$	196 291\$	174 111\$	215 172\$
Éval. résidentielle/ évaluation totale (2021)	80.73%	73.54%	67.62%	79.92%
Éval. commerciale et industrielle/évaluation totale (2021)	1.88%	11.16%	8.34%	10.91%
Éval. agricole/évaluation totale (2019)	13.02%	11.80%	19.87%	6.14%

1.2- Quotes-parts de la MRC de D'Autray

Les quotes-parts de la MRC augmentent de 30 877 \$ pour l'année 2022, soit une augmentation d'environ 6,96 % par rapport à 2021. Dans cette augmentation, il y a un montant de 14 925 \$ pour le service de sécurité incendie et un montant de 14 263 \$ pour les divers services inclus dans la quote-part totale RFU (richesse foncière uniformisée) partie 1.

Budget : 474 216\$ (443 339 \$ en 2021)

1.3- Rémunération

1.3.1- Élus

La rémunération des élus 2022 **sera indexée de 2,093%**, tel qu'il appert de l'article 7 du règlement 497-2019 sur le Traitement des élus municipaux. De plus, la rémunération des élus 2022 **comprend 26 jetons** de présence pour chaque élu et les charges sociales, dont 12 attribués pour les comités pléniers et 14 pour divers comités de travail.

Budget : 107 822 \$ (89 374\$ en 2021)

1.3.2- Employés

La masse salariale (incluant les charges sociales) prévue pour 2022 a été ajustée conformément à la convention collective et aux contrats de travail en vigueur. Cependant, il y a une augmentation d'heures pour le coordonnateur du camp de jour, puisqu'il sera embauché à compter du mois de février 2022 pour un maximum de 300 heures en plus de deux (2) aides-moniteurs supplémentaires qui seront ajoutés à l'équipe. L'équipe sera donc composée d'un coordonnateur, de trois moniteurs, ainsi que trois aides-moniteurs.

Ce poste budgétaire pourrait bénéficier de subventions provenant d'Emplois d'été Canada et de Desjardins Jeunes au travail dont nous attendons les confirmations.

Budget : 497 715\$ (456 914\$ en 2021)

1.4- Le conseil municipal

1.4.1- Congrès de la FQM et frais de déplacement

On considère dans le présent budget que deux membres du conseil assisteront au congrès de la FQM, soit le maire et un conseiller. Il faut considérer également les autres dépenses de déplacement du conseil. Le montant forfaitaire pour les frais de déplacement, d'hébergement et de repas sera de 1 500 \$ par élu plus les inscriptions au congrès qui sont évalués à 700\$ par élus.

Budget : 4 500 \$ (9 000\$ en 2021)

1.4.2- Formations des élus

Un montant est prévu dû au changement concernant la formation sur le *Comportement éthique* qui exige que tous les conseillers, même sur qui sont élus par acclamation, assiste à nouveau à la formation. La balance du montant budgété pourra être attribuée pour des formations sur demande au courant de l'année.

Budget : 2 000 \$ (2 000\$ en 2021)

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

1.5- Dons et subventions

On considère dans le présent budget que le conseil a l'intention de maintenir un montant au budget afin de le redistribuer à la communauté. Les organismes locaux devront remplir le formulaire disponible sur notre site internet en lien avec la politique de don afin de soumettre une demande qui sera par la suite analysée par le conseil.

À noter, qu'il y a un montant de 500\$ qui a été relocalisé au compte 02-45210-999 *Autre Feuilles/ conteneur* afin que l'on puisse faire une corvée de ménage des berges durant la fin de semaine du congé de la Journée nationale des Patriotes. Un montant de 500\$ est donc attribué pour la location d'un conteneur qui sera installé à la descente de mise à l'eau, soit au bout du rang St-Pierre.

Budget : 8 500 \$ (9 000\$ en 2021)

1.6- Informatique

Comme les années passées, il est nécessaire de prévoir des montants pour l'entretien des systèmes, des appareils et des logiciels ainsi que pour payer l'hébergement du site Internet et sa mise à jour.

Contrat d'entretien et de mise à jour avec PG	7 746 \$
Ajout d'une licence PG pour la directrice générale	1 128 \$
Frais de modernisation de PG	1 505 \$
Remplacement d'un ordinateur portable de la voirie	500 \$
Hébergement du site web	521 \$

Budget : 11 400 \$ (9 820\$ en 2021)

1.7- Adhésion et congrès ADMQ

La directrice générale et la directrice générale adjointe renouvelleront leur adhésion à l'ADMQ. Cela donne accès à plusieurs formations afin de suivre les changements dans l'actualité municipale et de perfectionner les connaissances nécessaires à la bonne gestion de la municipalité. Également, il est prévu d'assister au congrès de l'ADMQ. Lors de ce congrès, de nombreux ateliers de formation sont offerts, plusieurs présentations sont données ainsi que l'occasion de faire du réseautage.

Budget d'adhésion : 2 000 \$ (2 000\$ en 2021)

Budget du congrès: 4 000 \$ (4 000\$ en 2021)

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

1.8- Services juridiques

Il est difficile de prévoir les coûts réels pour ce poste budgétaire toutefois, le montant a été ajusté selon les frais attribués pour la cour municipale et les demandes d'avis juridiques pour divers dossiers telles la zone d'intervention spéciale, la réglementation municipale, etc.

Budget : 15 000 \$ (9400\$ en 2021)

1.9- Assurances

Les frais pour les assurances de la municipalité incluant l'église, la bibliothèque, le chalet des loisirs, le bureau, le garage municipal, tous les véhicules de transport ainsi que les stations de pompage sont de 32 932\$. Un ajustement concernant la responsabilité civile de l'église avait fait augmenter les coûts d'assurances de 2 921\$ en 2021 qui n'étaient pas budgétés.

Budget : 32 932\$ (27 600\$ en 2021)

2- Sécurité publique

2.1- Sûreté du Québec

La facture de la Sûreté du Québec était de 185 020\$ en 2021. Pour l'année 2022, la facture a augmenté de 3.09% pour un total de 190 728\$. De plus, pour une 3^e année consécutive, un montant de 2 500\$ est prévu pour deux (2) cadets au courant de la saison estivale de 2022 qui effectueront une patrouille préventive sur le territoire.

Budget : 193 228 \$ (185 020\$ en 2021)

Taxation :	96 645 \$ (91\$ par résidence en 2022)	(89\$ en 2021)
	(31\$ par chalet* en 2022)	(29\$ en 2021)
	<u>96 753 \$ (taux 0.0388\$/100\$ évaluation 2022)</u>	(0,0382\$/100\$ évaluation 2021)
	193 398 \$	

*Chalets non reliés à la terre

2.2- Service de sécurité incendie

Le budget du service d'incendie augmente de 14 925 \$ en 2022 comparativement à 2021, soit 8,81% étant donné la facture globale du service de sécurité incendie au montant de 184 395\$. Cette augmentation est dû, entre autres, à l'embauche de 6 pompiers à temps plein pour ce service en 2022. À ce montant, il y a un montant de 12 000\$ qui doit être ajouté concernant la location de la caserne.

Budget : 203 395 \$ (187 878\$ en 2021)

Taxation : 101 794 \$ (96\$ par résidence en 2022) (90\$ en 2021)
(34\$ par chalet* en 2022) (28\$ en 2021)

102 138\$ (taux 0.0408\$/100\$ évaluation 2022)(0,0388\$/100\$ évaluation 2021)
203 932\$

*Chalets non reliés à la terre

3- Transport routier

3.1- Transport en commun adapté

Les coûts de transport en commun adapté sont offerts par la MRC de D'Autray et sont calculés en tenant compte de plusieurs facteurs tels que l'achalandage, le temps écoulé sur le territoire de la municipalité, la population et la richesse foncière.

Budget : 33 366 \$ (32 373\$ en 2021)

3.2- Machinerie et outillage

Afin de rendre les travaux plus productifs, il est prévu d'acheter, pour un montant de 3 000\$ un laser électronique pour les travaux de voirie. La balance du budget sera appliquée pour des outils à la demande des employés.

Budget : 9 000 \$ (9 100\$ en 2021)

3.3- Les travaux d'entretien des chemins à contrat

Afin de réaliser les travaux de rapiéçage et de pavage dans la municipalité, c'est l'entreprise Bellerose Asphalt suite à l'appel d'offres 2021-097 au coût de 26,10\$ verge² plus les taxes applicables qui a obtenu le contrat.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

De plus, la municipalité octroie le contrat pour les lignages de rues annuellement sur invitation. Depuis 2021, le conseil municipal a décidé de faire ligner toutes les rues et les rangs de la municipalité, les lignes d'arrêts, les traverses piétonnières ainsi que les picto-vélo contrairement aux années antérieures qui étendaient le lignage de rue sur deux années.

La différence de budget entre 2021 et 2022 pour ce compte de dépense est dû au fait que la municipalité budgétait 44 554\$ dans les immobilisations pour les chemins et les rues. Ce montant a tout simplement été ajouté dans le compte de dépenses, car il ne s'applique pas à un projet en particulier.

- Traçage de lignes : 18 000 \$
- Pavage et autres : 55 160 \$

Budget : 73 160\$ (61 554\$ en 2021 dont 17 000\$ dans la dépense et 44 554\$ dans les immobilisations)

3.4- Déneigement et abrasif

Suite à l'appel d'offres concernant le déneigement des chemins d'hiver 2020-2023, le contrat a été octroyé à *Les Entreprises Berthier Inc*, seul soumissionnaire, au montant de 82 103\$ plus les taxes applicables par année. Cela équivaut à une augmentation de 27 078\$.

Suite à l'appel d'offres concernant l'achat et la livraison d'abrasif 2020-2022, le contrat a été octroyé à Sel Warwick pour un montant de 114,98\$ par tonne livrée plus les taxes applicables. Nous évaluons pour l'hiver 2021-2022 un total d'environ 250 tonnes.

- Déneigement : 89 228 \$ (90 228\$ en 2021)
- Abrasifs : 30 500 \$ (30 500\$ en 2021)

Budget : 119 728 \$ (120 728\$ en 2021)

3.5- Signalisation routière

Avec l'augmentation constante de la vitesse dans les rues de la municipalité, le conseil a décidé d'installer trois (3) dos d'âne permanents, soit en asphalte afin de protéger les enfants. L'un deux sera placé en face de la bibliothèque sur la rue de l'Église à l'intersection de la rue Charpentier, tandis que les deux autres seront installés pour les élèves de l'école, soit un dans la rue Barthe et l'autre dans la rue de l'École.

Les dos d'âne temporaires qui étaient habituellement installés à ces endroits seront réinstallés à de nouveaux endroits qui seront discutés à l'arrivée du printemps 2022 par le conseil municipal.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

La balance du budget sera utilisée pour changer les affiches défraîchies ou endommagées au courant de l'année.

Budget 10 000\$ (10 000\$ en 2021)

3.6- Entretien des stations de pompage

Nous devons effectuer le nettoyage des puisards et des stations de pompage tous les ans. Cet entretien est nécessaire à cause des abrasifs des chemins d'hiver. Ces travaux sont généralement faits à l'automne à moins d'une indication contraire.

Le budget de ce poste a été augmenté afin d'ajouter un abri à la station d'épuration des boues évalué à 4 000\$ pour les employés de voirie.

Budget : 6 000\$ (2 000\$ en 2021)

3.7- Formation pour le personnel de la voirie

Le montant budgété sera attribué pour des formations sur demande au courant de l'année.

Budget : 4 500 \$ (4 500\$ en 2021)

3.8- Lumières de rue

3.8.1- Nouvel éclairage

Durant l'année 2021, la municipalité a investi dans l'installation de six (6) nouvelles lumières de rue aux endroits suivants : intersection Bernadette et St-Luc, intersection chemin de l'île aux Ours et St-Pierre, rond-point de la rue Félix ainsi que trois lumières dans la rue Jeanette. Toutes les nouvelles lumières de rue sont au DEL.

Pour l'année 2022, une nouvelle lumière de rue est prévue à l'intersection de la rue des Mélèzes et des Cèdres.

Le conseil souhaite aussi évaluer les coûts pour l'installation d'un nouveau poteau, d'une connexion électrique et l'achat d'une nouvelle lumière à l'entrée du rang Saint-François pour 2022.

Budget pour achat et installation de nouvelles lumières : 10 000\$ (14 000\$ en 2021)

3.8.2- Entretien du réseau

Au courant de l'année 2021, 11 lumières ont été réparées et 23 ont été changées au DEL. Depuis 2018, 48% du réseau d'éclairage a été réparé et 20% a été changé au DEL dans

le but d'augmenter la sécurité routière pour les piétons, les cyclistes et les conducteurs. Le conseil souhaite continuer d'améliorer le réseau pour l'année 2022.

Budget pour l'entretien de réseau actuel : 10 000 \$ (10 000\$ en 2021)

4- Hygiène du milieu

4.1- L'eau potable

Un montant de 132 000\$ est prévu concernant l'importation d'eau provenant de la Ville de Berthierville afin d'alimenter notre territoire. À ce montant doit être ajouté 7 600\$ pour les analyses d'eau potable effectuées par l'entreprise Nordikeau, ainsi qu'un montant de 37 210\$ afin de combler les dépenses de salaire des employés dans ce secteur et l'entretien du réseau d'alimentation d'eau potable. Finalement, nous devons prévoir un montant de 32 047\$ pour le règlement 372 concernant l'usine de filtration de la Ville de Berthierville.

Aux dépenses de 208 857\$, un montant estimé de 41 000\$ doit être retranché étant donné le paiement d'eau que la municipalité de la Visitation-de-l'Île-Dupas verse à la municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola considérant leur utilisation de nos ressources en eau potable. La dépense pour ce poste budgétaire est de 167 857\$.

La taxe d'eau annuelle comprend un total de 34 000 gallons d'eau ou 154,54 m³ d'eau par année est alloué à chaque logement sans supplément. Cependant, toute consommation supplémentaire est considérée comme une surconsommation.

En 2021, la tarification concernant la surconsommation était de 1.50\$ alors que le coût réel a été de 1.66\$/ 1000 gallons d'eau. Il est donc justifié d'ajuster la tarification en 2022 à 1.70\$ / 1 000 gallons.

De plus, tout propriétaire d'immeuble doit respecter le *règlement 514-2020 concernant la gestion des compteurs d'eau*.

Budget : 167 857 \$ (154 456\$ en 2021)

Taxation : 167 145\$ (160\$ par résidence en 2021)

**Surconsommation : 20 000\$ 1.70\$ / 1000 gallons ou 154,54 m³
(1.50\$/ 1000 gallons en 2021)**

4.2- Les eaux usées

4.2.1- Assainissement

Afin d'assurer les frais de fonctionnement des pompes ainsi qu'une éventuelle location de génératrice pour assurer leur fonctionnement en tout temps, le total des charges de ce service est de 60 340\$. Il y a une diminution de 2.95% étant donné que nous avons réalisé

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

le remplacement du clapet qui était estimé à 10 100\$ en 2021. Ce service est facturé à 635 résidences possédant les égouts ainsi que 6 résidences ayant le pro-step.

Budget : 60 340\$ (62 272\$ en 2021)
Taxation : 60 610\$ (95.00\$ par résidence pour les résidences ayant les égouts et 47.50\$ pour les résidences ayant le pro-step)
(100\$ en 2021 égouts et 50\$ pro-step 2021)

4.2.2- Réseau d'égouts

Le service sanitaire a diminué de 11 570\$ passant de 40 165\$ à 28 695\$ dû à l'ajustement à la baisse de la demande en électricité suite à la réparation de quatre stations de pompage en 2021.

Budget : 28 695 \$ (40 165\$ en 2021)
Taxation : 28 710 \$ (45.00\$ par résidence pour les résidences ayant les égouts et 22.50\$ pour les résidences ayant le pro-step)
(65\$ en 2021 égouts et 32.50\$ pro-step 2021)

4.3- Gestion des déchets

4.3.1- Matières résiduelles

Le contrat pour l'élimination des matières résiduelles a été coordonné par la MRC de D'Autray. Étant le seul soumissionnaire, ce contrat a été octroyé à *EBI Environnement Inc.* le 1^{er} janvier 2019. Il a une durée de 3 ans soit de 2019 à 2021 avec option de deux années supplémentaires soit jusqu'au 31 décembre 2023, au montant de 82 999\$ plus les taxes applicables annuellement.

En ce qui concerne la collecte et le transport des matières résiduelles, le contrat pour la collecte et le transport des matières résiduelles a été renouvelé pour le 1^{er} janvier 2019. Il a une durée de 3 ans, avec les deux dernières années en option avec l'entreprise *EBI Environnement Inc.*, tel qu'il appert de la résolution 2018-303. Annuellement, ce contrat est de 42 500\$ plus les taxes applicables.

4.3.2- Matières recyclables

Le contrat pour le traitement des matières recyclables a été renouvelé pour 2020-2022 lors d'un appel d'offres coordonné par la MRC de D'Autray pour un montant annuel de 13 758\$ plus les taxes applicables.

En ce qui concerne la collecte et le transport des matières recyclables, le contrat a été octroyé à *EBI Environnement Inc.* pour 2020-2022 pour un montant annuel en 2022 de 31 250\$ plus les taxes applicables, tel qu'il appert de la résolution 2019-323.

4.3.3- Matières organiques

Le contrat pour le traitement des matières organiques a été renouvelé pour 2020-2022 lors d'un appel d'offres coordonné par la MRC de D'Autray pour un montant annuel en 2022 de 11 347\$ plus les taxes applicables.

En ce qui concerne la collecte et le transport des matières organiques, le contrat a été accordé à EBI Environnement pour 2019-2022 pour un montant annuel en 2022 de 27 550\$ plus les taxes applicables tel qu'il appert de la résolution 2018-132.

4.3.4- Transport et traitement pour les feuilles

La Municipalité en collaboration avec la MRC de D'Autray organise deux collectes de feuilles mortes en sac de papier au courant de l'automne toutefois, celles-ci ne sont pas suffisantes. La municipalité met à la disposition des citoyens un espace au garage municipal afin que les gens puissent venir déposer uniquement leurs sacs de feuilles mortes à l'automne. Suite à une accumulation importante de matière, nous demandons à EBI Environnement de venir charger un camion et de l'apporter à l'écocentre.

De plus, cette année la municipalité a décidé d'installer un conteneur à la rampe de mise à l'eau lors de la fin de semaine incluant le congé de la Journée nationale des Patriotes pour inciter les citoyens riverains à faire le ménage des berges.

- Traitement matières résiduelles (MRC) :	82 999 \$
- Collecte et transport matières résiduelles :	42 500 \$
- Traitement matières recyclables (MRC) :	13 758 \$
- Collecte et transport matières recyclables :	31 250 \$
- Traitement matières organiques (MRC) :	11 347 \$
- Collecte matières organiques :	27 550 \$
- Transport et traitement pour les feuilles (automne) :	2 000 \$

Budget : 211 404\$ (204 353\$ en 2021)

Taxation : 211 158\$ (209\$ par résidence 2022) (206\$ en 2021)
(193\$ par chalet 2022) (190\$ en 2021)

***Chalet saisonnier bénéficiant du service (les chalets non reliés à la terre sont exclus)**

4.3.5- Vidange et le mesurage des boues des fosses

Pour l'année 2021, la municipalité a chargé un tarif de 71 \$ par porte non branchée sur le réseau d'égout. C'est une tarification globale, sans égard à la fréquence des vidanges. En 2022, le tarif que la MRC appliquera sera d'environ 71 \$ par portes, soit 26 101 \$. La taxe de service pour la vidange des fosses septiques est appliquée à 375 propriétés, dont 2 qui disposant du système Pro-Step. Cette taxe est appliquée indépendamment si les installations septiques sont existantes ou non ou si elles sont conformes ou non.

Budget : 26 101 \$ selon le montant établi par la MRC pour la quote-part (25 734\$ en 2021)

Taxation : 26 625 \$ (71.00\$ par résidence)

4.3.6- Mise aux normes des installations septiques

Avec le règlement d'emprunt 468-2015, 11 propriétés ont rendu conformes leurs fosses septiques en étant financées par la municipalité. Le montant du prêt s'élève à 74 834.81\$ pour un remboursement prévu de 7 402.45\$ pour l'année 2022.

Budget : nul, financement par règlement d'emprunt et taxer aux citoyens concernés

5- Urbanisme

5.1- Projet

En plus des tâches quotidiennes de l'inspecteur en urbanisme siégeant à la MRC de d'Autray, le conseil souhaite considérer l'instauration d'un règlement concernant la coupe des arbres afin de préserver la nature de l'île. Le conseil souhaite aussi se rencontrer afin d'analyser le plan d'aménagement de zonage pour conserver le cachet de l'île St-Ignace.

Budget : 71 086 \$ (56 000\$ en 2021)

6- Loisir et Culture

6.1- Organisation des Loisirs St-Ignace

La municipalité prévoit dans son budget un montant de 11 000\$ afin de le verser à l'Organisation des Loisirs St-Ignace dans le but d'organiser des événements pour les citoyens. C'est un investissement qui fait la différence pour l'organisation des activités puisque le comité de l'Organisation des Loisirs St-Ignace ne bénéficie pas de revenu fixe annuellement.

Budget 11 000 \$ (11 000\$ en 2021)

6.2- Bibliothèque

La municipalité doit faire l'achat de trois nouveaux ordinateurs pour la bibliothèque afin de remplacer les items qui sont actuellement désuets. De plus, chaque année, la municipalité octroie un montant de 2 000\$ qui est géré par les bénévoles de la bibliothèque afin de procéder à l'achat de nouveaux livres pour les utilisateurs. S'ajoute finalement à cela toutes les dépenses de fonctionnement en lien avec le terrain, la bâtisse, l'entretien et la quote-part du CRSBP (Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie Inc.).

Budget 29 400 \$ (22 500\$ en 2021)

6.3- Camp de jour

Le camp de jour est entièrement assumé par la municipalité. Les coûts engendrés sont essentiellement des salaires, de l'achat de matériel, des dépenses pour les sorties et de la formation en secourisme. Au niveau des revenus, il y a les frais d'inscription, les frais pour les sorties et les subventions d'Emplois d'été Canada ainsi que Jeunes Desjardins au travail. Pour l'année 2022, la municipalité engagera le coordonnateur en février afin qu'il effectue un maximum de 300 heures pour prendre en main l'organisation du camp de jour.

Les frais d'inscription pour le camp de jour St-Ignace 2022 sont les suivants :

1 ^{er} enfant	200\$
2 ^e enfant	50\$
3 ^e enfant et plus	Gratuit

Revenus inscriptions estimées :	8 500 \$
Salaires :	(38 200 \$)
Formation :	(500 \$)
Sorties :	(3 500 \$)
Matériel :	(1 500 \$)

Revenus subventions salariales : à confirmer

Budget : 35 200 \$ (19 000\$ en 2021)

6.6- Frais non-résidents pour activités sportives

Selon la résolution 2019-073, la Municipalité rembourse 50% des frais totaux d'inscription au patinage artistique et au soccer extérieur offert par la Ville de Berthierville. La municipalité rembourse aussi 50% des frais de non-résident pour les autres activités sportives qui sont de la juridiction du service des loisirs de Berthierville tels que le soccer intérieur, le karaté, la natation et toutes autres activités futures pouvant être offertes.

Il est aussi important de mentionner que la municipalité possède des ententes financières auprès de trois associations sportives soit, le hockey mineur, le hockey féminin mineur et l'organisation de baseball mineur. Le conseil maintient le budget accordé à ses dépenses afin de contribuer financièrement à une vie sainte et équilibrée pour les jeunes de 18 ans et moins.

Budget : 20 000\$ (30 000\$ en 2021)

7- Frais de financement

7.1- Intérêts et frais de banque

La municipalité a actuellement un montant de 28 664\$ budgété afin de couvrir les frais de banque ainsi que les intérêts concernant les règlements suivants :

Intérêts sur obligations	
Règlement 372-2004 (usine de filtration 153 600\$)	2 247\$
Règlement 468-2015 (fosse septique 74 835\$) concernés)	3 501\$ (refacturé aux citoyens)
Règlement 510-2019 (PRIMEAU 162 000\$)	11 635\$
Règlement 512-2019 (Parapluie 512 200\$)	9 681\$
	27 064\$
Intérêts sur emprunt marge	100\$
Intérêts sur emprunt temporaire	1 000\$
Frais de banque	500\$

La différence entre le budget de 2021 et de 2022 est due à la terminaison du prêt 423-2011 concernant le camion et le tracteur au montant de 140 000\$ ayant des frais d'intérêts de 522.60\$ en 2021 ainsi que le prêt pour la RIMB 473-2016 au montant de 90 000\$ ayant des frais d'intérêts de 683.96\$ en 2021.

De plus, le prêt 372-2004 concernant l'usine de filtration a été renouvelé avec un taux de 1.62% plutôt que 5% équivalant à une baisse de 6 261\$ d'intérêts pour 2022.

De plus, le prêt 512-2019 intitulé Parapluie a été financé avec un taux de 1.89% plutôt que le taux estimé de 5% équivalant à une baisse de 5 119\$ d'intérêts pour 2022.

Budget : 28 664\$ (43 867\$ en 2021)

7.2- Remboursement dette à long terme

La municipalité a plusieurs règlements d'emprunt afin de financer certains projets. Voici la liste des règlements actuels, leur montant global ainsi que leur versement annuel :

Règlement 372-2004 (usine de filtration 153 600\$)	29 800\$
Règlement 468-2015 (fosse septique 74 835\$) concernés)	3 900\$ (refacturé aux citoyens)
Règlement 510-2019 (PRIMEAU 162 000\$)	32 400\$
Règlement 512-2019 (Parapluie 512 200\$)	21 400\$

La raison de la baisse est due, comme pour les intérêts, à la terminaison du prêt 423-2011 concernant le camion et le tracteur au montant de 140 000\$ occasionnant des versements en capital de 13 900\$ en 2021 ainsi que le prêt pour la RIMB 473-2016 au montant de 90 000\$ occasionnant des versements en capital de 18 000\$ en 2021.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

De plus, le prêt 512-2019 intitulé Parapluie a été officiellement financé équivalant à une baisse de 6 520\$ en capital pour 2022.

Budget : 87 500\$ (123 620\$ en 2021)

8- Immobilisations et projets 2021

8.1- Travaux de ponceaux

Plusieurs ponceaux sont à changer sur le territoire de la municipalité aux endroits suivants prévus pour 2022 :

Courbe (S) St-Joseph vers Rive-Boisée
St-Luc
St-Michel
St-Isidore
Intersection St-Joseph/Rive-Boisée

Budget : 15 000 \$

8.2- Bandes riveraines

La municipalité prévoit effectuer la réfection de 50 mètres de bandes riveraines selon la priorité du territoire

Budget : 10 800 \$

8.3- Inondations

Notre territoire étant à risque pour les inondations printanières, la municipalité prévoit un montant pour les sacs de sable qui seront remis aux citoyens dans le besoin.

Budget : 2 500 \$

8.4- Immobilisation eau & égout

Le conseil municipal a pris la décision, lors de la finalisation de la rue Jeanette, de procéder immédiatement aux entrées du système Pro-Step et du réseau d'aqueduc sur certains terrains actuellement vacants. Il y a donc un montant en négatif dans le budget, car ce sont des sommes à recevoir des citoyens qui leur seront facturés lorsqu'un permis de construction sera délivré pour les terrains concernés.

Budget : (9 700 \$)

8.5- Centre multifonctionnel

Les plans et devis sont désormais terminés à 90%. La municipalité a aussi reçu les estimations à jour afin d'évaluer le coût suite aux décisions prises pour les plans et devis. Les travaux débuteront en 2022.

Budget : 87 623 \$

8.6- Prolongement aqueduc rue de l'Église

Montant affecté pour rembourser la retenue de 5% concernant les travaux de prolongement d'aqueduc de la rue de l'Église.

Budget : 4 441 \$

8.7- Rehaussement St-Isidore

Montant affecté pour rembourser la retenue de 5% concernant les travaux de rehaussement du rang St-Isidore.

Budget : 20 715 \$

8.8- Conteneur garage

La municipalité poursuivra le projet du conteneur au garage municipal afin de terminer la finition extérieure.

Budget : 6 000 \$

8.9- Fossé St-Luc

Un montant de 15 000\$ est budgété pour la réfection des fossés du rang St-Luc afin de terminer les travaux du côté est.

Budget : 15 000 \$

8.10- Terrain pickleball

Suite à une demande de plusieurs citoyens, le terrain de tennis sera modifié afin de permettre aux joueurs de pickleball de pratiquer leur sport sur les deux terrains de tennis existants. Ce changement demande simplement de nouvelles lignes sur le terrain et donc, de réparer la surface existante. Les terrains posséderont donc deux vocations, soit le tennis et le pickleball.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

Ce changement, au coût estimé de 15 500\$, sera subventionné à 60% par le PAC rurales, un montant de 4 705\$ (20%) sera puisé dans *le Fond de Parc et Terrains de Jeux* et la municipalité investira 1 495\$ afin de combler le 20% manquant de la dépense.

Budget : 15 500 \$ (PAC rurales 4 705\$, 1 495\$ FPTJ, 1 495\$ municipalité)

8.11- Scène mobile

La municipalité souhaite faire l'achat d'une scène mobile, d'un projecteur et toile pour l'église et pour le futur centre communautaire de la municipalité. Une demande de subvention a été déposée dans le *Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés 2022* pour un montant de 25 000\$ sans investissement de la part de la municipalité. Cette scène pourra servir pour les associations afin d'ajouter une qualité à leurs événements et afin de pouvoir diversifier leur offre d'activités.

Budget : 25 000 \$ (Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés)

8.12- Réfection et drainage Casaubon

Aussi subventionné à 100% par le programme TECQ, la municipalité procédera à la réfection de la rue Casaubon ainsi qu'à l'installation d'un drain de 6 pouces en bordure du chemin.

Budget : 125 430 \$ (subventionné par la TECQ à 100%)

8.13- Réfection rang St-François

Étant donné la dangerosité du rang St-François pour les utilisateurs qui souhaitent accéder au chemin de la Traverse en voiture dû à la hauteur du rang comparativement au chemin de la Traverse, le conseil municipal a décidé de rehausser une partie du rang St-François pour réduire les risques d'accidents à cet endroit. Tout le projet est subventionné à 100% par la TECQ.

Budget : 54 326 \$ (subventionné par la TECQ)

8.14- Fonds de réserve véhicule

Ce fond a été créé en 2020 afin de pouvoir procéder à des achats concernant les véhicules de voirie sans avoir besoin d'un règlement d'emprunt à cet effet. Un montant de 6 256\$ a été versé en 2020 et en 2021 et un montant de 18 000\$ sera versé en 2022 pour un total de 30 512\$.

Budget : 18 000 \$

8.15- Réfection du rang St-Pierre

La Municipalité est a reçu une réponse positive du ministère des Transport du Québec concernant notre demande de subvention dans le cadre du RIRL (redressement infrastructure rurale Lanaudière). Cette aide financière couvrira 75% des coûts des travaux concernant le rang St-Pierre incluant le remplacement de traverses de rue, le profilage de fossés ainsi que l'asphaltage.

Le montant total du projet est estimé à 1 519 495\$, dont un montant maximum de 1 139 621\$ sera subventionné par le RIRL et 379 874\$ sera déboursé par la municipalité à l'aide d'un règlement d'emprunt qui sera en force en 2023.

Budget : Nul

9- Projet triennal d'immobilisations (PTI)

1. Démolition de l'église et construction de la salle communautaire, financé à 60% par le RECIM pour un maximum de 3 millions, une partie de la TECQ;
2. Aménagement du stationnement de la nouvelle salle communautaire, un montant de 119 589\$ provenant du PRABAM ;
3. Travaux de redressement d'infrastructure rurale Lanaudière – rang Saint-Pierre, financé par le RIRL 75%)
4. Travaux de réfection sur une partie du rang St-François, financé par la TECQ 100%;
5. Travaux de réfection sur une partie de la rue Casaubon, financé par la TECQ 100%;
6. La vidange de boue des étangs d'épuration 1 et 2, règlement d'emprunt pour les propriétaires détenant les services sanitaires ;
7. Achat de module de skatepark (en attente de subvention d'un montant maximum de 100 000\$ provenant du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure, une partie dans le PAC Rural et dans le fonds de parc et terrain de jeux de façon à ce que ce projet soit à coût nul pour la municipalité.)
8. Achat d'une scène mobile, projecteur et toile (en attente d'une subvention provenant du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés 2022 pour un montant maximum de 25 000\$). Ce projet n'occasionne aucune dépense pour la municipalité ;
9. Aménager le terrain de tennis en pickleball, le projet sera subventionné à 60% par le PAC rurales, un montant de 4 705\$ (20%) sera puisé dans *le Fond de Parc et Terrain de Jeux* et la municipalité investira 1 495\$ afin de combler le 20% manquant de la dépense ;

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

10. Achat d'un dôme qui sera installé sur la patinoire, en attente d'une subvention provenant du Fonds canadien de revitalisation des communautés-Québec (75%) et (25%) sera la contribution municipale ;
11. Remplacer le panneau de contrôle de la station de pompage se trouvant au 86-A, rue Laforest (2023) ;
12. Remplacer la mécanique, les pompes et le panneau de contrôle à la station de pompage se trouvant au 220 rue de l'École (2023) ;
13. Acheter une remorque plate-forme qui sera financée à l'aide du fonds de réserve pour les véhicules.

10- Le taux de taxes et tarifications fixes pour l'année 2022

LES TAUX DE TAXES ET TARIFICATIONS FIXES POUR L'ANNÉE 2022

TAUX DE TAXES

	2021	2022	Variation	
Foncière générale	0.520 \$	0.558 \$	7.21%	0.038 \$
Sûreté du Québec	0.038 \$	0.039 \$	1.57%	0.001 \$
Service des incendies	0.039 \$	0.041 \$	5.15%	0.002 \$
Total foncière générale	0.597 \$	0.637 \$	6.72%	0.040 \$

100\$/évaluation

TARIFICATION FIXE

	2021	2022	Variation	
Sûreté du Québec (résidence)	89 \$	91 \$	2%	2 \$
Sûreté du Québec (chalet)	29 \$	31 \$	7%	2 \$
Service des incendies (résidence)	90 \$	96 \$	7%	6 \$
Service des incendies (chalet)	28 \$	34 \$	21%	6 \$
Déneigement (rue Vic- St-Michel)	227.50 \$	140 \$	-38%	-88 \$
Déneigement (rue Octave-Boucher)	227.50 \$	227.50 \$	0%	0 \$
Aqueduc	160 \$	165 \$	3%	5 \$
Surconsommation (pour 1000 gall. ou 4.54 m3)	1.50 \$	1.70 \$	13%	0 \$
Eaux Usées	65 \$	45 \$	-31%	-20 \$
Eaux Usées (pro-step)	32.50 \$	22.50 \$	-31%	-10 \$
Assainissement	100 \$	95 \$	-5%	-5 \$
Assainissement (pro-step)	50 \$	47.50 \$	-5%	-3 \$
Fosse septique	71 \$	71 \$	0%	0 \$
Cueillette ordure (résidence)	206 \$	209 \$	1%	3 \$
Cueillette ordure (chalet)	190 \$	193 \$	2%	3 \$

La taxation augmente de la façon suivante :
Évaluation foncière de 100 000\$

- Fosse septique 56\$/100\$ évaluation
- Égouts 31\$/100\$ évaluation
- Pro-step 44\$/100\$ évaluation